

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4429

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2007 - Soutien au projet Thymo 2010 - Participation financière**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Laï, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoïn), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4429**

commission principale : développement économique

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2007 - Soutien au projet Thymo 2010 - Participation financière**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Lyonbiopôle

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et les cancers viro-induits de façon globale, du diagnostic et de la prévention au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Cette approche intégrée vise à élaborer un bouclier sanitaire allant de l'identification du virus à la protection des populations pour lutter contre les pandémies et proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes.

Les membres fondateurs de Lyonbiopôle sont bioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avec la présence de PME et start-up innovantes comme OPI et Protein'eXpert.

Lyonbiopôle a été conçu comme une usine à projets multipartenariaux de recherche et développement (R&D), outil d'interface et de rapprochements entre industriels et académiques. Depuis sa création, Lyonbiopôle a permis de labelliser 9 projets Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) -qui s'appelle à présent Fonds unique interministériel (FUI)- pour 75,12 M€ d'investissement, 22 projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour 32,66 M€ d'investissement, 2 projets de la Commission européenne pour 5,4 M€ d'investissement, soit un total de 33 projets pour 113,18 M€ d'investissement.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine envisage de soutenir le projet de recherche et développement Thymo 2010 portée par Genzyme Polyclonals, acteur mondial dans le domaine des maladies orphelines.

Créée en 1981, Genzyme Corporation est la troisième société de biotechnologie mondiale spécialisée dans le traitement des maladies orphelines. Genzyme emploie environ 8 500 personnes dans le monde, dont 1 000 en Europe, et y investit notamment dans de nouvelles capacités de production. Genzyme Corporation a six grands domaines d'action : les maladies orphelines (maladies rares), la biochirurgie (biomatériaux chirurgicaux), la néphrologie (maladies du rein), la transplantation et les désordres immunitaires, l'oncologie et la thérapie cellulaire. A Lyon, Genzyme, avec 150 personnes, se focalise sur la transplantation.

La présentation et les objectifs du projet de recherche Thymo 2010

Le projet Thymo 2010 a été labellisé par le pôle de compétitivité Lyonbiopôle le 19 septembre 2007.

Genzyme Polyclonals souhaite pérenniser et renforcer ses équipes sur Lyon en développant deux aspects :

- d'une part, améliorer la sécurité des patients en optimisant les procédés de production,

- d'autre part, développer de nouvelles indications pour Thymoglobuline®, utilisée contre le rejet de greffe et dans le domaine de l'hématologie comme l'induction dans la greffe rénale, l'oncologie (myélome) et le diabète basées

sur l'immuno-modulation (modulation à façon des réponses immunitaires). Ces nouveaux traitements immunosuppresseurs suscitent en effet l'intérêt grandissant de grands groupes pharmaceutiques car l'approche utilisée (utiliser des immunosuppresseurs pour traiter des maladies auto-immunes ou immunodéficiences) est une révolution.

Ces développements stratégiques pour l'essor futur de la société se feront via :

- la mise en place de partenariats avec des acteurs industriels impliqués dans le pôle de compétitivité Lyonbiopôle (Innate, Novotec),
- des investissements pour adapter l'outil de production et passer à la phase d'industrialisation.

Les partenaires

- industriels : ces développements stratégiques se feront à travers la mise en place de partenariats entre Genzyme Polyclonals et des acteurs impliqués dans Lyonbiopôle : Charles River (animalerie), Novotec (recherche) sur le volet du développement ou la société Indicia dans le domaine analytique. Ces développements demanderont des investissements de la part de Genzyme pour adapter les outils de production,

- académiques : Genzyme Polyclonals va renforcer les liens existants avec les partenaires scientifiques et cliniques et notamment l'établissement français du sang (EFS) de Lyon et l'institut de biologie et de chimie des protéines (IBCP).

Les retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Pour renforcer Thymo 2010, Genzyme Polyclonals mobilisera en interne à minima huit personnes, dont deux nouveaux emplois. Par ailleurs, à ces emplois directs sont attachés des emplois indirects chez les sous-traitants et fournisseurs de la région (plates-formes de bioproduction, essais cliniques, conditionnement, etc.). Au-delà de l'équipe, il s'agit, moyennant d'importants travaux d'aménagement et de construction sur le site Tech Sud à Lyon Gerland, de regrouper en un même lieu les compétences éparpillées entre Marcy l'Etoile, Champagne au Mont d'Or et Lyon Gerland. L'investissement représente des investissements physiques (développement d'un nouveau site) et financiers (105 M€) importants, non délocalisables qui, une fois réalisés, ancrent durablement l'activité en Rhône-Alpes.

Thymo 2010 s'inscrit dans le cadre d'un programme d'envergure sur l'identification de nouvelles approches thérapeutiques innovantes au sein de Lyonbiopôle. Ce projet se place dans l'environnement immédiat du pôle qui a pour ambition de renforcer et d'ancrer durablement les compétences du territoire dans le domaine de l'immunologie et de la lutte contre les maladies infectieuses afin de répondre aux enjeux actuels de santé humaine et de sécurité sanitaire au meilleur niveau de compétitivité mondiale.

Cet ensemble de facteurs vient compléter de façon cohérente le renforcement de la filière Sciences de la vie en Rhône-Alpes en mettant à profit un tissu de savoir-faire et de moyens uniques dans le domaine de la biotechnologie appliquée à la santé humaine.

Les conditions et les modalités de soutien de la Communauté urbaine

Pour mener à bien ce projet, Genzyme Polyclonals sollicite dans le cadre du soutien aux pôles de compétitivité l'aide des collectivités territoriales, de la Communauté urbaine et de la région Rhône-Alpes à hauteur de 1 000 000 €. L'Etat a donné son accord pour que les collectivités locales de la région lyonnaise contribuent à ce financement.

Il est donc proposé que la Communauté urbaine et la région Rhône-Alpes participent au financement de ce projet sur la période 2007-2009, à hauteur de 850 000 € pour la Communauté urbaine et 150 000 € pour la région Rhône-Alpes. Les versements des crédits de paiement de la Communauté urbaine sont programmés de la façon suivante : 500 000 € en 2008, 350 000 € en 2009.

L'évaluation de l'avancement de ce projet se fera lors de comités de suivi annuels en présence des collectivités territoriales, d'un représentant de l'Etat (préfecture de Région), de Lyonbiopôle et du chef de projet Genzyme Polyclonals sur la base des indicateurs de résultats suivants (à titre non exhaustif) :

- développement de partenariats avec des entreprises (minimum deux) et laboratoires de recherche (minimum deux) locaux,
- création d'emploi pour le développement du projet,
- mise en œuvre et opérationnalité de l'unité développement Europe (achat du terrain, lancement des consultations, choix de l'opérateur, rétro-planning des opérations...).

Libellé	Coût (en €)	Financement privé (en €)	Financement Communauté urbaine (en €)	Financement région Rhône- Alpes (en €)
coûts privés				
Genzyme	2 186 381	1 336 381	850 000	
Texcell	40 000	40 000		
Indicia	35 000	35 000		
Novotec	100 000	100 000		
total coûts privés	2 361 381			
coûts publics	Coût (en €)	Financement public (en €)	-	-
EFS	195 000	195 000		
IBCP	160 000	10 000		150 000
essais cliniques	470 500	470 500		
total coûts publics	825 500			

La Communauté urbaine financera le projet de R&D au maximum à hauteur de 850 000 € (500 000 € en 2008, 350 000 € au maximum en 2009). Le montant versé en 2009 déduira éventuellement une participation de l'Etat dans le projet afin que le montant de l'aide publique ne dépasse pas 1 000 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide de soutenir à hauteur de 850 000 € le projet de développement Thymo 2010 labellisé par le pôle de compétitivité Lyonbiopôle le 19 septembre 2007.

2° - Approuve la convention cadre 2007-2009 entre l'Etat, la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et Genzyme Polyclonals.

3° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention-cadre.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,